



Fiche technique 1 : WÉGOUBRI, le bocage sahélien

Le bocage sahélien

Le bocage se définit comme un **paysage rural de prairies et/ou de champs entourés de haies vives et de bois**. Le bocage est un milieu équilibré créé par l'homme où il associe l'arbre, la culture et l'élevage et où l'Homme et la Nature vivent en harmonie. Au Sahel, la première vocation du bocage est de garder l'eau là où elle tombe par des aménagements de diguettes, de mares et de haies vives, afin d'atténuer l'action érosive des eaux de la mousson et de maintenir la biodiversité d'un milieu extrêmement fragile.

A l'instar des périmètres irrigués protégeant une zone pour y cultiver des légumes ou du riz, l'ONG Terre Verte a créé et développé un nouveau concept dans la région de Guiè au Burkina Faso : **le périmètre bocager**, pour résoudre les problèmes liés à l'agriculture extensive (*surpâturage, érosion, feux*). Le périmètre bocager (*wégoubri*) est un remembrement des terres, à la demande des propriétaires d'un site qui se regroupent en groupement foncier afin de fixer le parcellaire et par là même apporter des améliorations environnementales.



Vue aérienne du périmètre de Tankouri à Guiè

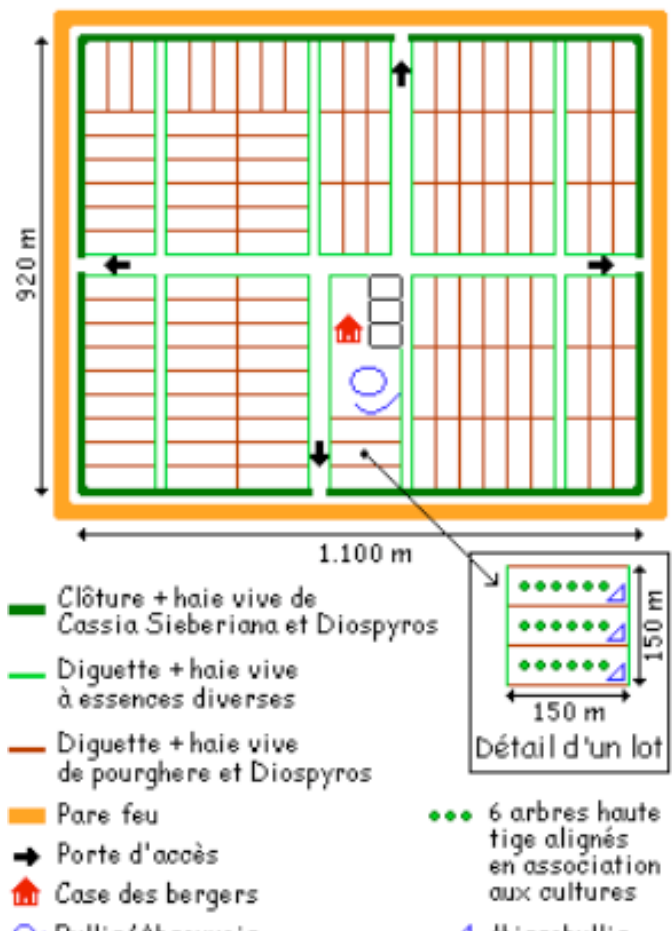
Le concept du périmètre bocager

Le principe de la gestion des périmètres bocagers est une copropriété informelle organisée autour du groupement foncier des bénéficiaires et comprenant des parcelles individuelles et des communs. Ce statut est informel du fait que l'insertion des parcelles au cadastre est une opération laborieuse et encore trop coûteuse pour le monde paysan.

Les communs sont les fondements du périmètre bocager, ce sont, de l'extérieur vers l'intérieur :

1. Le pare-feu qui entoure toute la zone et la préserve des risques d'incendie toujours présents dans la savane.
2. La clôture mixte qui barre la route au bétail en divagation. Elle est composée d'un grillage mouton en serré entre deux lignes d'arbustes.
3. Les ouvertures permettent l'accès au site. Quatre portes couchées laissent

Plan d'un périmètre aménagé de 100 ha



passer les vélos et les piétons ; une barrière principale sert au bétail et aux tracteurs.

4. Les chemins principaux et secondaires permettent de desservir chaque champ.

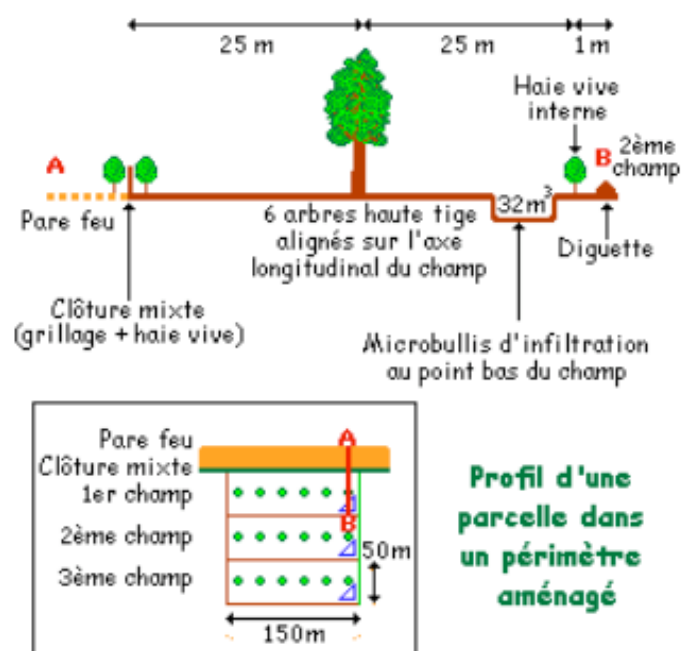
5. Un parc de nuit pour le bétail est aménagé au centre du périmètre, ainsi qu'une case pour les bergers ; ceci afin de garder les animaux au sein du périmètre durant la saison pluvieuse : le jour dans les jachères avec la clôture électrique et la nuit dans le parc grillagé, toujours sous la surveillance des bergers.

6. Un bulli (*grande mare*) récupère les eaux des chemins alentours pour abreuver le bétail.

Les parcelles individuelles bénéficient de tous les avantages qu'apportent les communs dans l'amélioration de l'agriculture et de l'élevage, tout en préservant la propriété individuelle, chère aux paysans.

Chaque propriétaire reçoit un lot de 2,25 hectares (150×150 mètres) divisé en 3 champs de 0,75 hectares chacun (150×50 mètres). Ceci lui permet de s'adapter aux changements de pente du terrain, en faisant pivoter l'orientation des champs à l'intérieur du carré formé par le lot.

Chaque champ est accessible par un chemin et entouré d'une double protection : une diguette en terre doublée d'une haie vive. Au point bas du champ est aménagée **une petite mare d'infiltration** (*bâka*) des eaux excédentaires du ruissellement.



Le résultat est la récupération de toutes les eaux pluviales sans érosion. Nous récupérons même l'eau des chemins. Les paysans disposent alors d'un excellent cadre de travail, assurant de bons rendements et durablement productif. Les arbres sont introduits dans l'axe du champ pour ne pas gêner les

travaux de culture attelée ou motorisée. La culture en zaï (*fiche technique 2*), permet de régénérer les sols avant de les préserver par une rotation culturale incluant la jachère pâturée avec une clôture électrique, ainsi que le pacage des animaux dans les champs après les récoltes grâce à une clôture électrique solaire adaptée à la saison sèche (*deux fils tendus à 20/30 centimètres d'écartement dont un joue le rôle de terre et l'autre est sous tension*).

